



Projet de Réserve naturelle régionale Marais, Dunes et Baies de Guissény

- Présentation au COPIL du Syndicat des Eaux du Bas Léon -



Mairie de Guissény

13 décembre 2024

PROJET DE CLASSEMENT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

MARAIS, DUNES ET BAIES DE GUISSENY

CONSULTATION PUBLIQUE

Dossier consultable du 25 novembre 2024
au 25 février 2025 en ligne l'Atelier
Breton et en mairie de Guissény

TEULIAD MELESTRADUREL - RAKTRES MIRVA NATUR RANNVROEL "TEVINIER, PALUDOÙ HA BAE GWISENI"



DOSSIER SCIENTIFIQUE

PROJET DE CLASSEMENT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE MARAIS, DUNES ET BAIES DE GUISSENY



TEULIAD SKIANTEL - RAKTRES MIRVA NATUR RANNVROEL
"TEVINIER, PALUDOU HA BAE GWISENI"



DOSSIER ADMINISTRATIF

PROJET DE CLASSEMENT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE MARAIS, DUNES ET BAIES DE GUISSENY



TEULIAD MELESTRADUREL - RAKTRES MIRVA NATUR RANNVROEL
"TEVINIER, PALUDOU HA BAE GWISENI"



Dossier de scientifiques 82 pages

- Environnement physique
- Patrimoines (Géologique, Biologique, Archéologique, Historique)
- Enjeux de conservation
- Menaces

DOSSIER ADMINISTRATIF

PROJET DE CLASSEMENT RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE MARAIS, DUNES ET BAIES DE GUISSENY

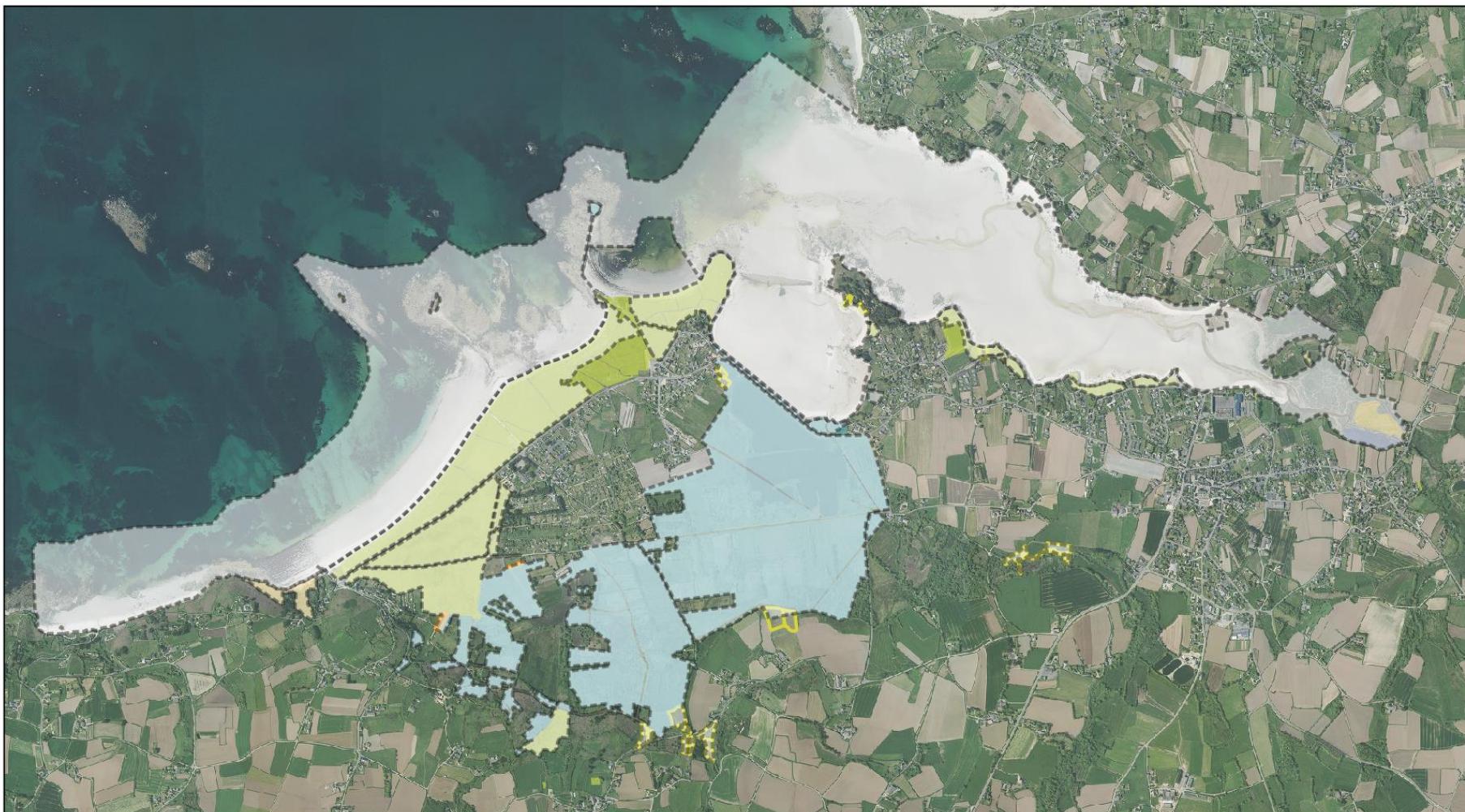


RAKTRES MIRVA NATUR RANNVROEL
"TEVINIER, PALUDOU HA BAE GWISENI"



Dossier de synthèse 11 pages

- Patrimoines
- Périmètre
- Réglementation
- Enjeux
- Gouvernance



Projet de RNR au 28/08/2024

□ Périmètre proposé au classement

Parcelles proposées au classement

Commune de Guissény

Département

Etat

Conservatoire du Littoral

□ Parcelles privées avec accord de principe

0 500 1 000 m



Périmètre proposé au classement

605,22 ha Périmètre de la Réserve

404 ha sur le domaine marin

200,65 ha sur le domaine terrestre.

189,5 ha de parcelles publiques +
7,15 ha de domaine public non cadastré

4 ha avec accords **3,3 %** du périmètre privé à l'étude

Patrimoine naturel

605 plantes vasculaires

connues sur le site

Dont **30** taxons à enjeux pour le site

1 taxon à **enjeu majeur** le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*)

6 taxons à **enjeu très fort**

8 taxons à **enjeu fort**

4 taxons à **enjeu réglementaire**

11 autres taxons **intéressants**



Environ **100 ha** sur 267 ha d'**habitat d'intérêt communautaire** d'après cartographie N2000 (2021)

17 HIC dont **1 prioritaire**

7 habitats à responsabilité **très élevée** en Bretagne

3 habitats à responsabilité **élevée** en Bretagne

10 à 12 habitats à responsabilité **élevée** pour le site

Environ **150 ha** de zones humides dont **100 ha** classés dans la RNR

Odonates

28 espèces

1 responsabilité **très élevée**

Mammalofaune

12 espèces

2 responsabilité **élevée**



204 espèces

Dont **121 migratrices**

4 responsabilité **majeure**

21 responsabilité **très élevée**

Dont **78 nicheuses**

6 responsabilité **très élevée**



Autres espèces

Présence de l'anguille et du damier de la succise

Enjeux de conservation

Étang, marais et dépressions arrière dunaires
(Complexes de zones humide, complexes prairiaux, cours d'eau, habitat, faune, flore)

Prioritaire

Habitat dunaires (géomorphologie, habitat, faune, avifaune nicheuse, flore)

Estran, falaise et îlots (géomorphologie, géologie, fonctionnalité, nurserie, avifaune hivernante et migratrice)

Falaise morte (paysages, géologie, faune, trames et continuités écologiques)

Patrimoine archéologique (pêcheries, tumulus et allée couverte, tourbes fossiles, vivier gallo-romain, site néolithique)

Patrimoine historique et culturel (digues, systèmes défensifs II GM, petits patrimoines bâtis, activité goémonière, toponymie)

Fort

Secondaire

Enjeux transversaux et structurants

Sensibilisation, éducation et accueil du public

Mise en place et gestion de la maison de site

Acquisition de connaissances

Prioritaire

Adaptation au changement climatique et anticipation des risques littoraux

Qualité de l'eau (bactériologie et algues vertes)

Positionnement stratégique de la Réserve (Ancre territorial de la réserve, Cohérence des politiques publiques sur le site et sa périphérie, Acquisition foncière pour la cohérence du périmètre de la RNR)

Fort

Une rédaction basée sur le guide d'élaboration des réglementations pour les réserves naturelles régionales bretonnes

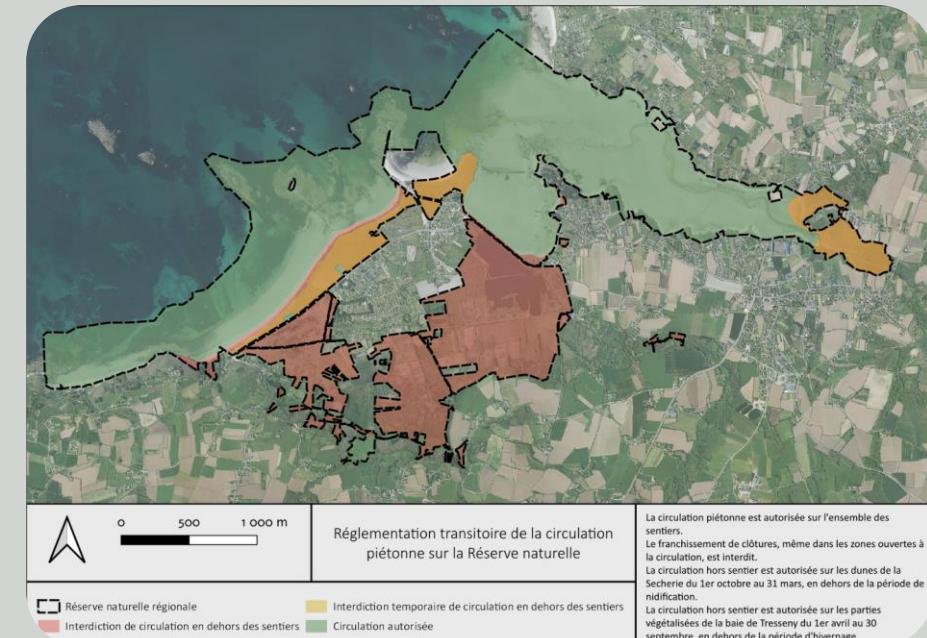
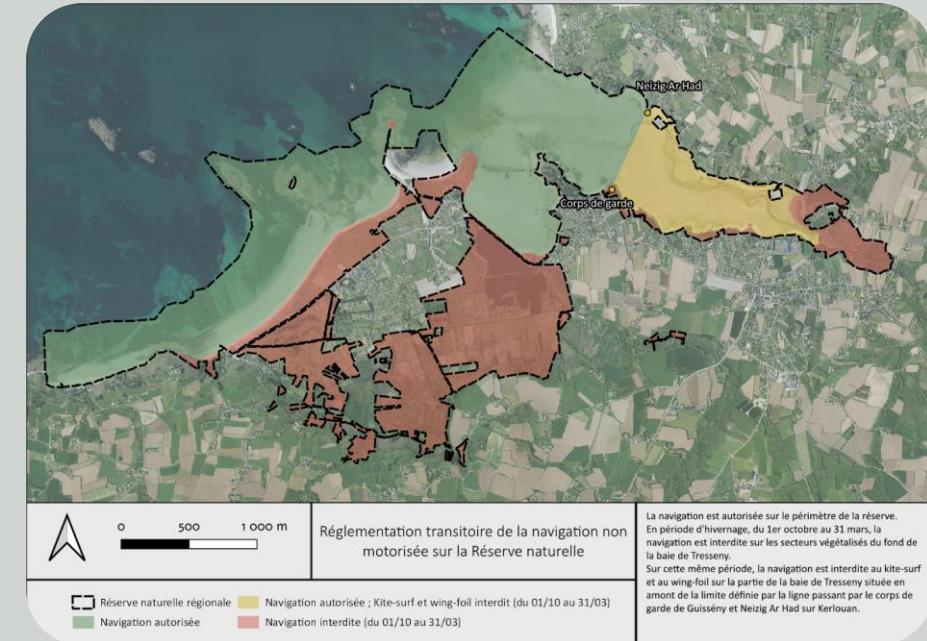
- « 5 articles pour la protection des patrimoines
 - Faune
 - Flore
 - Géologie
 - Archéologie
 - Milieux naturels
- 15 articles pour la réglementation des activités
- 2 articles pour la réglementation relative à la modification de l'état ou l'aspect de la réserve

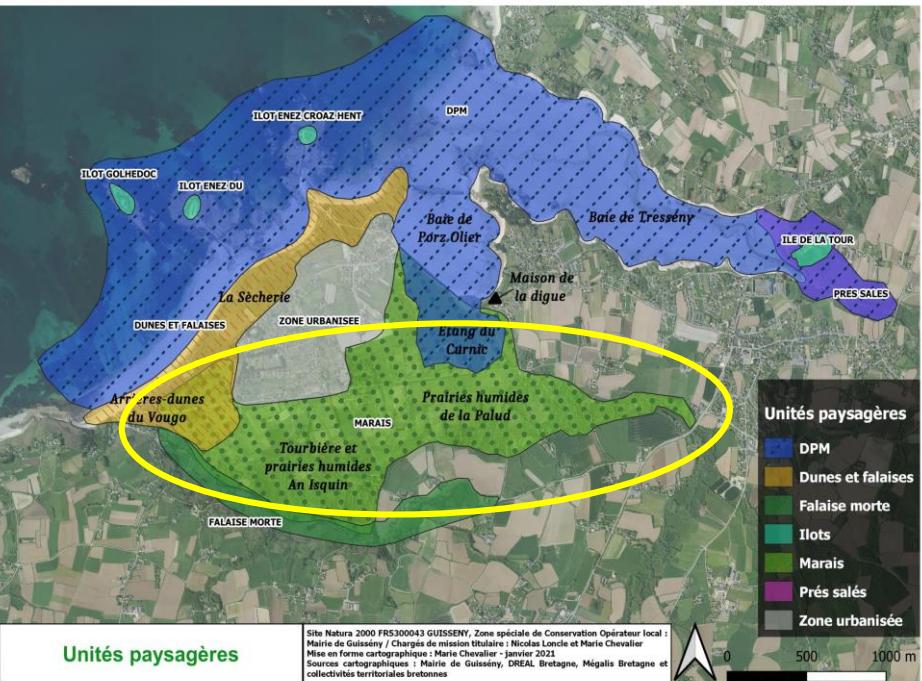
Une réglementation construite en concertation avec les acteurs du territoire

- 3 groupes de travail « Réglementation »
- 3 réunions thématiques complémentaires

Une réglementation adaptée au enjeux locaux du territoire

- Adaptées localement aux différents enjeux du site
- Adaptées temporellement selon le cycle des espèces sur le site





Encadrement réglementaire

Chasse

Photographie

Circulation

Circulation motorisée

Axes à développer/renforcer en termes de gestion, éducation

Limiter la fermeture des milieux

- Mettre en place une réflexion autour de l'intervention / non intervention
- Déterminer la pertinence de la réouverture de certaines saulaires
- Travailler au maintien des activités pastorales adaptées aux enjeux du site (MAEC et contrat Natura 2000)
 - Développer les échanges avec les exploitants et mettre en évidence l'importance de ces activités aux yeux du public.
 - Développer les échanges et la sensibilisation avec les exploitants agricoles hors site.



Limiter le dérangement sur le secteur du marais

- Mettre en place des aménagements pour le public
- Développer des animations et des outils pédagogiques.
- Maintenir des conditions favorables à la nidification des Sternes

Eau

- Réfléchir à une gestion active des cours d'eau et à l'entretien des réseaux de fossés.
- Renaturer les cours d'eau et les bassins piscicoles.
- Réfléchir aux questions de continuité écologique, notamment autour des clapets de l'étang

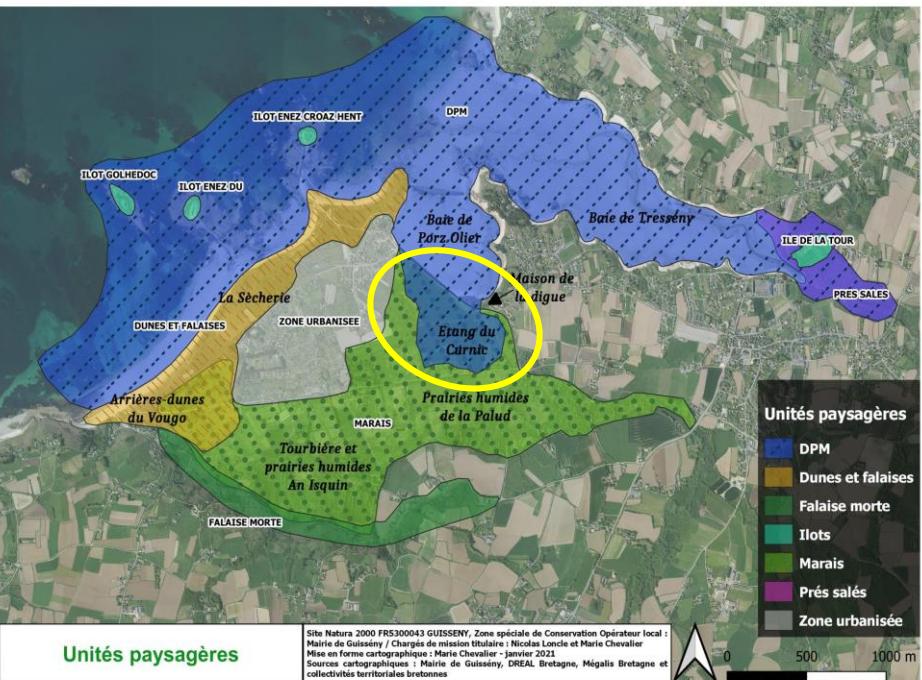


Complément de connaissances

Qualité de l'eau

Observatoire de la fréquentation

Suivis faune et flore



Gestionnaire

Commune de Guissény
Deux postes de techniciens partagés entre
animation Natura 2000 et la RNR

Document de gestion

Objectif de réalisation d'un DUG regroupant :

- Plan de gestion de la RNR
- DOCOB N2000 (Révision en cours)
- Plan de gestion terrain du Conservatoire
du littoral

Deux instances de suivi

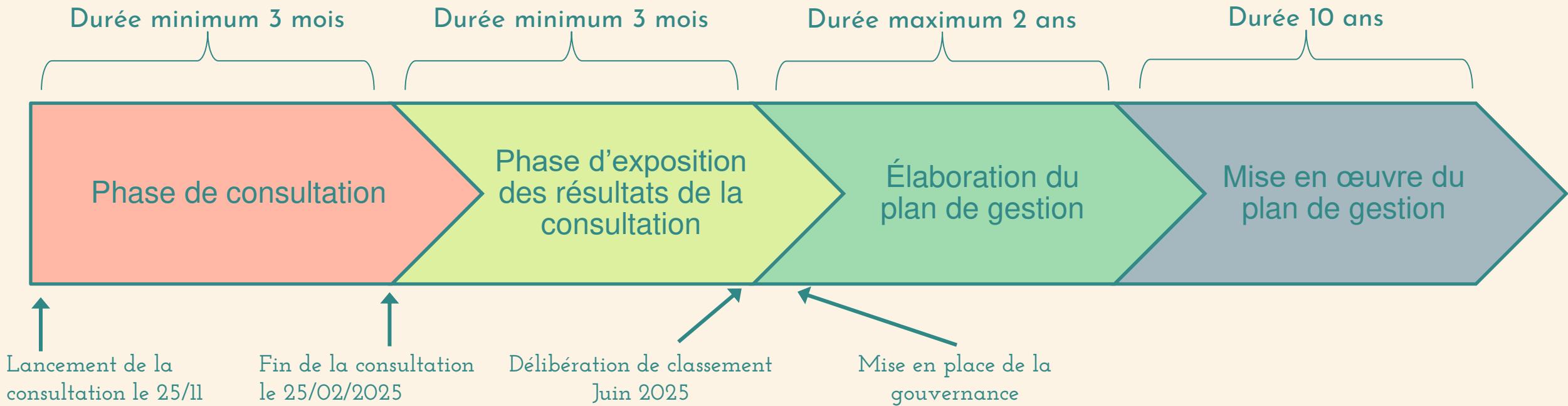
Comité consultatif

Objectif de mutualisation avec
Copil Natura 2000. Première
liste élaborée lors du 5ème
groupe de travail

Conseil scientifique

Réflexion en cours,
potentielle mutualisation
avec d'autres Réserves

Dépenses		Recettes	
2 postes de techniciens	90 000 €	Région dotation RNR	60 000 €
frais de structures 15 % dépenses de personnel	13 500 €	AF commune/collectivités locales pour RNR	15 000 €
Achat matériel, support communication	5 000 €	FEDER / Région Natura 2000	35 000 €
Petits travaux / études	6 500 €	AF Commune Natura 2000 (appelant du FEDER)	5 000 €
TOTAL	115 000 €		115 000



Tâches à accomplir après le dépôt de dossier

- Suivi de la démarche d'instruction en lien avec le Conseil Régional de Bretagne
- Sollicitation des propriétaires pour les accords de classement officiels
- Préparation à l'obtention du classement
- Anticipation de l'élaboration du document unique de gestion (RNR/Natura 2000, Conservatoire du littoral)
- Réalisation de deux stages en anticipation du classement, pour intégration au plan de gestion :
 - Étude de la fréquentation
 - Natur'Adapt : adapter la gestion de la réserve aux enjeux liés aux changements globaux

**MERCI
TRUGAREZ**

